

Le genre grammatical est une propriété morphologique (affectant la *forme des mots*) qui se propage par "accord" sur les dépendants du nom. Le genre d'un nom n'est révélé sur le nom lui-même que s'il porte certains suffixes (ex. *danseuse* : féminin). En l'absence d'un suffixe de ce type, le genre d'un nom est révélé par la forme de certains déterminants (ex. *une/la/cette/ma table* : féminin) et/ou par celle de certains adjectifs ou participes (ex. *des tables vertes, ces places sont prises* : féminin). Certains dépendants du nom ont la même forme pour les deux genres (ex. *les cartables* : masculin, *les tables* : féminin ; *son arbre* : masculin, *son ombre* : féminin). Il arrive aussi assez souvent que l'accord en genre soit signalé dans la graphie mais inaudible à l'oral (ex. *des cartables bleus, des tables bleues*).

L'apprentissage du genre grammatical du français risque de ne pas poser le même type de difficultés aux locuteurs de L1 ayant aussi des genres grammaticaux (langues romanes, slaves, allemand, langues sémitiques) ou des classes nominales (langues bantoues, wolof, peul, manjaku...), et pour les locuteurs de L1 qui n'en ont pas (chinois, anglais, soninké, haïtien, tamoul...). Pour les premiers, les difficultés viendront surtout de la non-concordance des genres en français et des genres ou classes de leur L1: ainsi les noms portugais en *-agem* sont féminins alors que les noms français en *-age* sont masculins ; 'main' et 'pied' sont dans la même classe en comorien, mais respectivement féminin et masculin en français ; en arabe, 'soleil' est un nom féminin, et 'lune', un nom masculin. Pour les apprenants du second type, la difficulté réside dans la notion même de genre grammatical — l'obligation d'avoir à mémoriser pour chaque nom la classe à laquelle il appartient et d'appliquer à bon escient l'accord en genre, en particulier sur les mots où il n'est visible qu'à l'écrit.

3.1.2. Nombre

Le nombre grammatical a deux valeurs en français : "singulier" ou "pluriel". La grammaire du nombre concerne à la fois le domaine nominal et le domaine verbal, et en français, elle est remarquablement différente à l'écrit et à l'oral.

A l'écrit, le nombre est signalé dans le groupe nominal à la fois sur le nom lui-même et sur ses dépendants (déterminants et adjectifs). Sur le nom et les adjectifs, le pluriel est généralement signalé par un *-s* final absent au singulier (singulier *chat noir*, pluriel *chats noirs*), pour quelques noms ou adjectifs par un *-x* (singulier *beau chameau*, pluriel *beaux chameaux*), pour quelques autres, dits "irréguliers", par une restructuration supplémentaire (singulier *cheval, travail, oeil*, pluriel *chevaux, travaux, yeux*). Les quelques noms dont la graphie se termine au singulier par *-x* (*la paix, un perdrix*) ou *-s* (*un fils, un ours, un pas*) sont donc "invariables en nombre" (*un ours, des ours*). Les déterminants pluriels présentent aussi la finale *-s* (*les/des/mes/ces/quelques/certains chats*), sauf les numéraux cardinaux dont les graphies sont à mémoriser individuellement (*deux/trois/quatre/sept chats*). Dans le domaine verbal, le nombre est un ingrédient de l'accord sujet-prédicat, et sur l'élément (verbe ou auxiliaire) fléchi pour le temps, le nombre (singulier ou pluriel) est solidaire de la personne (1, 2 ou 3).

A l'oral, le nombre est essentiellement signalé par les déterminants (*le chat* [ləʃa], *les chats* [ləʃa], *un ami* [œnami], *des amis* [dezami]) et par la liaison des adjectifs prénominaux si le nom commence par une voyelle (*grand ami* [gʁɑ̃tami], *grands amis* [gʁɑ̃zami]). Le nombre n'est audible sur le nom lui-même que dans la poignée de cas incluant *cheval/chevaux, travail/travaux, oeil/yeux, oeuf/oeufs*.

Le pluriel nominal signale généralement que le référent inclut au moins deux entités, sauf pour une petite série de noms dits "pluriels lexicaux" qui ne s'emploient